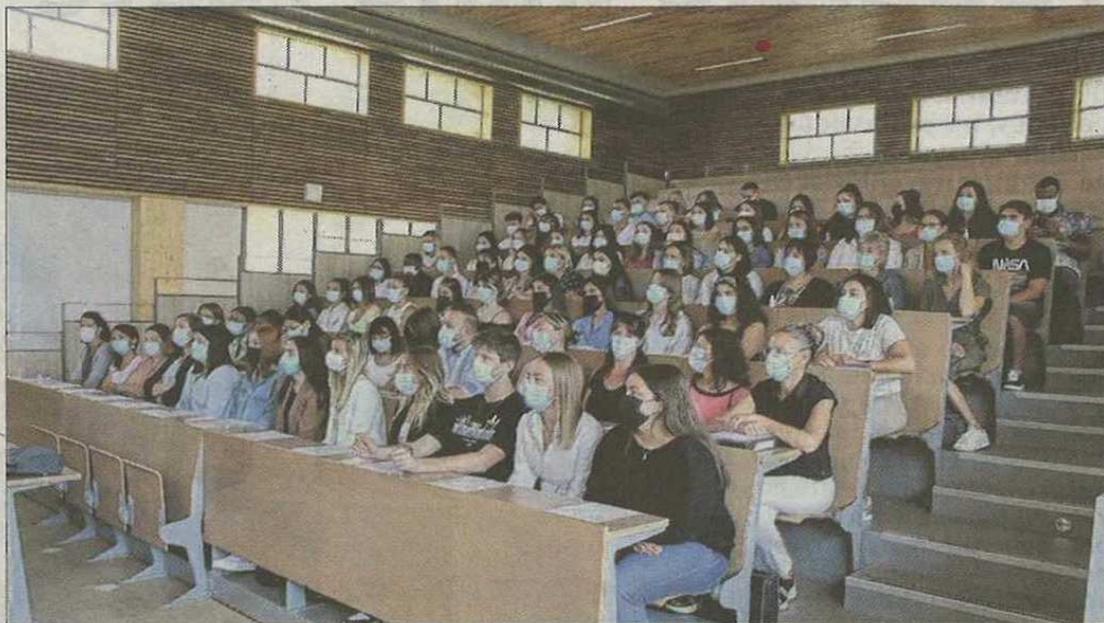


CHALON-SUR-SAÔNE

Rentrée record à l'institut de formation en soins infirmiers



Cette année, 80 étudiants infirmiers sont rentrés en première année. Jamais ils n'avaient été aussi nombreux. Photo JSL/Renaud LAMBOLEZ

Quatre-vingt. Jamais les étudiants de première année n'avaient été aussi nombreux à rentrer en première année à l'Ipsi du Chalonnais. Après la signature des accords du Ségur de la santé, quinze places supplémentaires ont été ouvertes au sein de l'établissement.

« Cette année va nous demander de réfléchir à une organisation spéciale notamment pour les groupes de travaux dirigés et travaux pratiques. Le nombre d'étudiants pose la question des moyens humains d'encadrement. »

Quatre-vingts étudiants ont fait leur rentrée à l'institut de formation en soins infirmiers (Ipsi) du Chalonnais ce lundi. Un nombre record. Jamais les futurs infirmiers n'ont été aussi nombreux sur les bancs de l'établissement.

Au sein de lycée Niépce

La raison ? Après la signature des accords du Ségur de la santé, quinze places supplémentaires ont été ouvertes au sein de l'Ipsi du Chalonnais, installé depuis deux ans dans des locaux

renovés au sein du lycée Niépce.

« Nous allons certainement devoir recruter du personnel encadrant et formateur, indique Pascale Lorient, la directrice de l'établissement. Mais nous attendons le vote, le 24 septembre, de la Région, notre financeur, sur ce point. Il y aura certainement un décalage ».

C'est donc une année « très dense » qui attend les étudiants. Notamment parce que l'épidémie de Covid-19 est toujours présente. L'an dernier, 15 futurs infirmiers et infirmières ont jeté l'éponge en cours d'année scolaire.

Parcours sup pose problème

« Il y a le Covid, bien sûr, mais aussi le fait que certains ne se rendent pas compte de l'exigence que demande la formation, estime Arnaud Barras, le directeur adjoint. On le sent depuis la mise en place de Parcours sup. Avant, on pouvait rencontrer les étudiants avant leur entrée. On sentait la maturation de leur projet professionnel. Mais nous ne voulons pas tirer de conclusions hâti-

ves. Nous voulons croiser plusieurs données avant pour examiner l'évolution ».

Parcours sup pose un autre souci à la direction de l'établissement. « On sait qu'une vingtaine d'élèves de la promotion, qui ne viennent pas de la région, ne resteront pas dans le chalonnais une fois leurs études terminées. En 2017, avant parcours sup, 70 % des étudiants allaient travailler dans un des endroits où ils avaient effectué un stage. »

Renaud LAMBOLEZ

LE CHIFFRE CHALON-SUR-SAÔNE

141 000 euros

Le conseil régional a versé une prime à 245 étudiants infirmiers qui ont été appelés en renfort dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid. Le montant total de celle-ci s'élève à 141 000. La région finance aussi du matériel et le développement de nouvelles compétences chez les formateurs, notamment au niveau de la réalité virtuelle au sein de l'Ipsi.